

Diagnostic régional partenarial PRST3

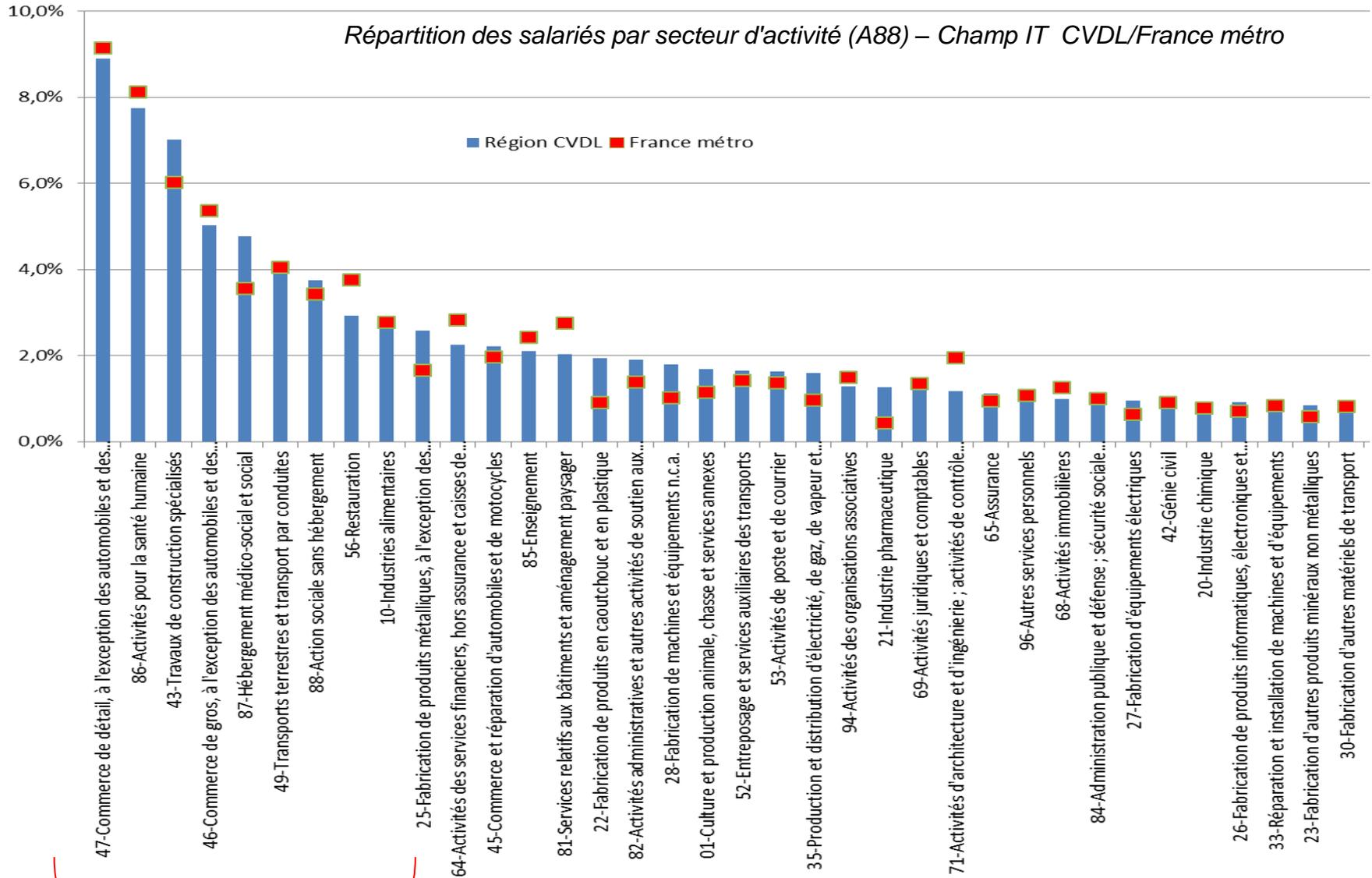
1 juillet 2016

APST CENTRE

SESE – DIRECCTE CENTRE VAL DE LOIRE



Quelles sont les spécificités socio-économique du territoire ?

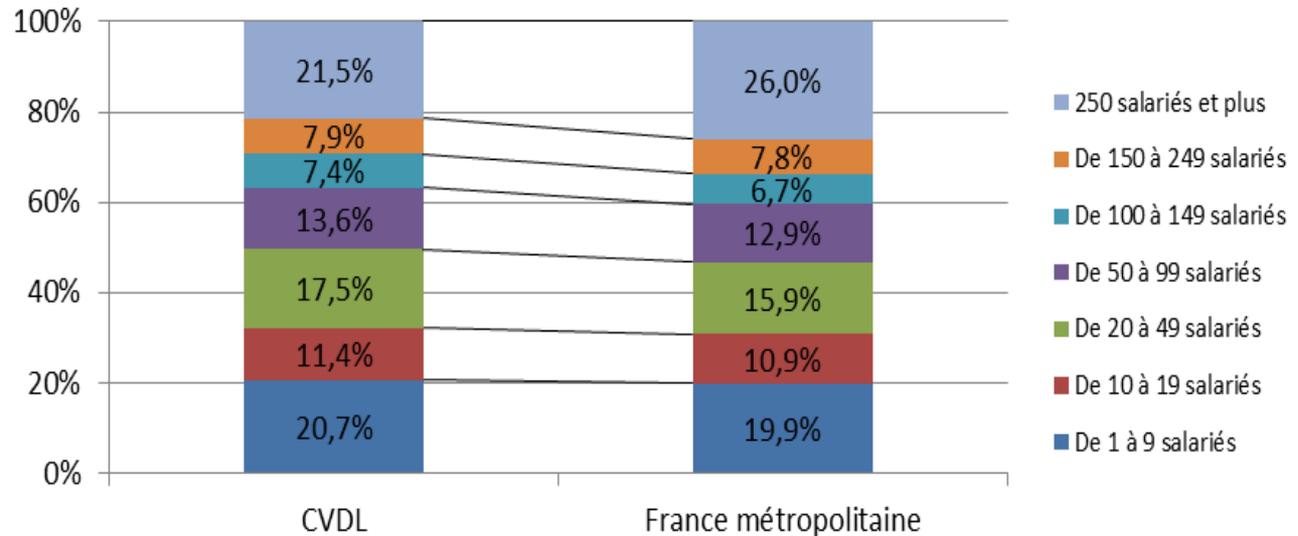


10 secteurs sur 88 concentrent 50 % des salariés

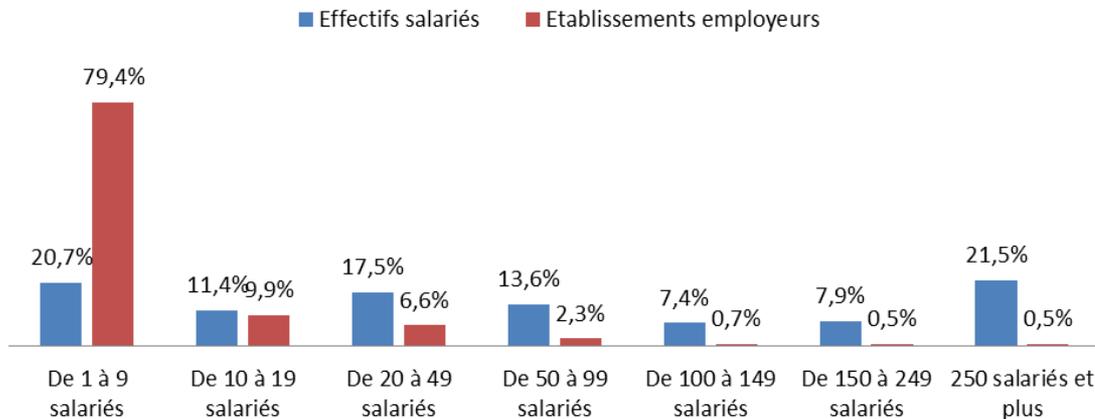
Source : CLAP 2013-Champs IT / Traitement SESE Direccte Centre-Val de Loire

Des salariés surreprésentés dans les établissements de moins de 150 salariés

Répartition des salariés par taille d'établissements



Répartition des salariés et des établissements (hors 0 salarié) par taille en région Centre - Val de Loire



Dans quels secteurs sont les 25 500 ETPP intérimaires de la région ?

75 % des ETPP intérimaires concentrés dans 10 secteurs dont 8 présentent un indice de spécificité régionale élevé.

	2014	Evolution 2014/2013 (en %)	pour 100 salariés CVDL 2014	pour 100 salariés France métro 2014	Spécificité Région / France
Ensemble	25 484	0,7	4,1	3,0	1,4
Transports et entreposage	4 127	4,3	7,7	4,2	1,8
Construction	3 487	-9,3	6,1	6,7	0,9
Commerce , répar. automobile & motocycle	2 039	-0,2	1,9	1,6	1,2
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	1 926	6,4	10,1	8,2	1,2
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	1 861	16,5	8,6	7,1	1,2
Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	1 721	1,2	8,5	8,1	1,1
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	1 189	1,9	9,5	7,6	1,3
Industrie chimique	1 050	4,5	13,9	6,9	2,0
Industrie pharmaceutique	982	-0,2	10,4	6,8	1,5
Fabrication de matériels de transport	848	7,7	7,4	7,4	1,0
Act. de svices administratifs & soutien (hors act des agence	785	0,8	2,0	1,8	1,1
Fabrication d'équipements électriques	766	1,3	10,8	7,9	1,4
Aut. ind. manif.; répa. & inst. de mach.	745	-2,2	6,3	6,0	1,1
Travail bois, ind. papier & imprimerie	685	2,2	7,0	6,1	1,1
Act. juri., compta., gest., arch., ingé.	524	-13,0	2,6	1,4	1,9
Fab. prod. informat., électroniq. & opt.	415	12,1	6,8	4,9	1,4
Gestion eau, déchets & dépollution	339	-9,2	4,7	6,6	0,7
Hébergement et restauration	257	-0,2	1,0	0,9	1,1
Activités pour la santé humaine	213	2,9	1,3	0,7	1,9
Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	185	16,9	4,0	4,4	0,9
Activités financières et d'assurance	155	3,1	0,7	1,1	0,7
Activités immobilières	150	6,3	2,2	0,9	2,5
Autres act. spécial., scientif. et tech.	117	-2,9	2,6	1,2	2,2
Act. informatique & svices d'information	115	-26,2	1,8	0,9	1,9
Héb. méd.-soc. & soc. & ac. soc. ss héb.	107	-13,0	0,2	0,3	0,8
Autres act de services, act des ménages en tant qu'employe	98	-21,6	0,6	0,8	0,7
Recherche-développement scientifique	74	1,9	1,6	0,9	1,8
Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond.	66	-19,0	0,6	2,2	0,3
Administration publique	57	-25,1	0,9	0,6	1,4
Enseignement	48	2,9	0,5	0,6	0,8
Industries extractives	48	0,7	7,1	6,3	1,1
Arts, spectacles & activités récréatives	41	16,7	0,5	0,5	1,0
Édition, audiovisuel et diffusion	22	-20,6	0,6	0,3	1,9
Télécommunications	16	-11,0	0,4	0,8	0,5

La sinistralité au travail est-elle élevée en région ?

24 504 AT en 2014 dans le régime général : avec un taux de fréquence de 25,4, le risque d'accident du travail est plus élevé en région qu'au niveau national (22,9). La part des AT avec IPP et les indices de gravité sont toutefois moins élevés.

Evolution du taux de fréquence régional et national



Source : Carsat

12 secteurs concentrent 72 % des AT :

- Travaux de construction spécialisés
- Commerce de détail
- Transports terrestres et transport par conduites
- Action sociale sans hébergement
- Hébergement médico-social et social
- Commerce de gros
- Industries alimentaires
- Fabrication de produits métalliques
- Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
- Activités pour la santé humaine

7 d'entre eux présentent une part d'AT surreprésentée par rapport au national (effet de structure)

LibA88	Part des AT du secteur / AT tous	
	CVDL	France métropolitaine
Travaux de construction spécialisés	16,3%	13,1%
Activités liées à l'emploi	8,5%	6,5%
Transports terrestres et transport par conduites	5,7%	5,3%
Action sociale sans hébergement	5,3%	4,6%
Hébergement médico-social et social	5,1%	4,8%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4,9%	4,5%
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines équip,	3,5%	2,4%

Source : CNAM-TS pour le nombre d'AT et la somme des taux d'IPP en 2010; DADS-INSEE pour le nombre d'heures salariées.

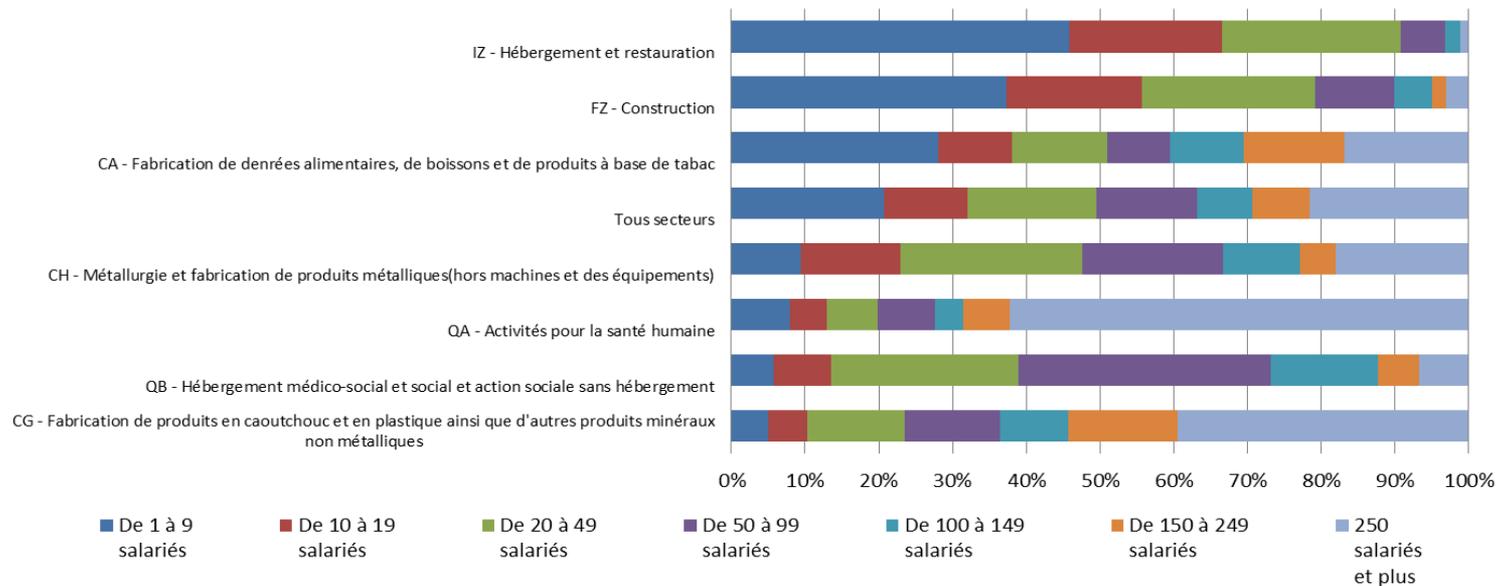
Champ : Salariés couverts par le régime général et présents dans les DADS-INSEE; Accidents du travail avec arrêt.

Quels sont les secteurs qui cumulent le plus d'exposition aux risques professionnels ?

Enquête SUMER 2010. En région, réalisation de « taux régionaux estimés » dont les différences significatives s'expliquent exclusivement par les spécificités de la structure économique de la région.

7 secteurs présentent une part élevée de salariés exposés aux risques professionnels pour au moins trois des quatre principaux types de contraintes professionnelles : contraintes physiques, contraintes organisationnelles, expositions aux agents biologiques et expositions aux nuisances chimiques.

Répartition des salariés par taille d'établissement



Exposition aux risques professionnels : *Construction*

Contraintes physiques :

- 83,8 % exposés à des contraintes posturales et articulaires
- 64,4 % à des nuisances sonores
- 62,2 % à de la manutention de charge ...

Contraintes organisationnelles : + de 70 % des salariés considèrent qu'une erreur dans le travail peut entraîner un coût financier pour l'entreprise / conséquence grave sur la qualité du produit.

Exposition à un ou plusieurs agents chimiques : 60, 2 % des salariés

Pour ce secteur un « taux régional estimé » plus élevé qu'au niveau national :

Nuisance chimique :

- Poussière bois

Surreprésentation des salariés dans les activités de :

- Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre
- Travaux de couverture par éléments
- Travaux de charpente
- Travaux de menuiserie, bois et PVC
- Travaux d'équipement et d'installation thermique

Taux de fréquence des AT plus élevé qu'au niveau régional pour les travaux de construction spécialisés

Exposition aux risques professionnels :

Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines équipement

Contraintes physiques :

- 82,9 % exposés à des contraintes posturales et articulaires
- 72,3 % à des nuisances sonores
- 60,5 % à des contraintes visuelles ...

Contraintes organisationnelles : + de 80 % des salariés considèrent qu'une erreur dans le travail peut entraîner un coût financier pour l'entreprise / conséquence grave sur la qualité du produit.

Exposition à un ou plusieurs agents chimiques : 61, 6 % des salariés

Pour ce secteur un « taux régional estimé » plus élevé qu'au niveau national :

Nuisance chimique :

- Aluminium

Surreprésentation des salariés dans les activités de :

- Mécanique industrielle
- Décolletage
- Découpage, emboutissage
- Fabrication d'armes et munitions
- Fabrication de structure métalliques
- Fonderie de métaux légers

Taux de fréquence des AT plus élevé qu'au national pour la métallurgie mais pas pour la fabrication de produits métalliques

Exposition aux risques :

Hébergement médical et social et action sociale sans hébergement

Contraintes physiques : 79,7 % exposés à des contraintes posturale et articulaire

Exposition à des agents biologiques : 70,3 % des salariés

Exposition à un ou plusieurs agents chimiques : 46,4 % des salariés

Contraintes organisationnelles : + 60 % des salariés considèrent qu'une erreur dans le travail peut entraîner des conséquences graves sur la qualité du service.

Pour ce secteur des « taux régionaux estimés » plus élevés qu'au niveau national :

Les contraintes physiques :

- Position à genoux
- Autres bruits gênants pour le salarié
- Bruits supérieurs à 85 dba

Les contraintes organisationnelles :

- Horaires variables d'un jour à l'autre

Les contraintes biologiques:

- Soins d'hygiène, nursing et assistance à la personne

Surreprésentation des salariés dans les activités d' :

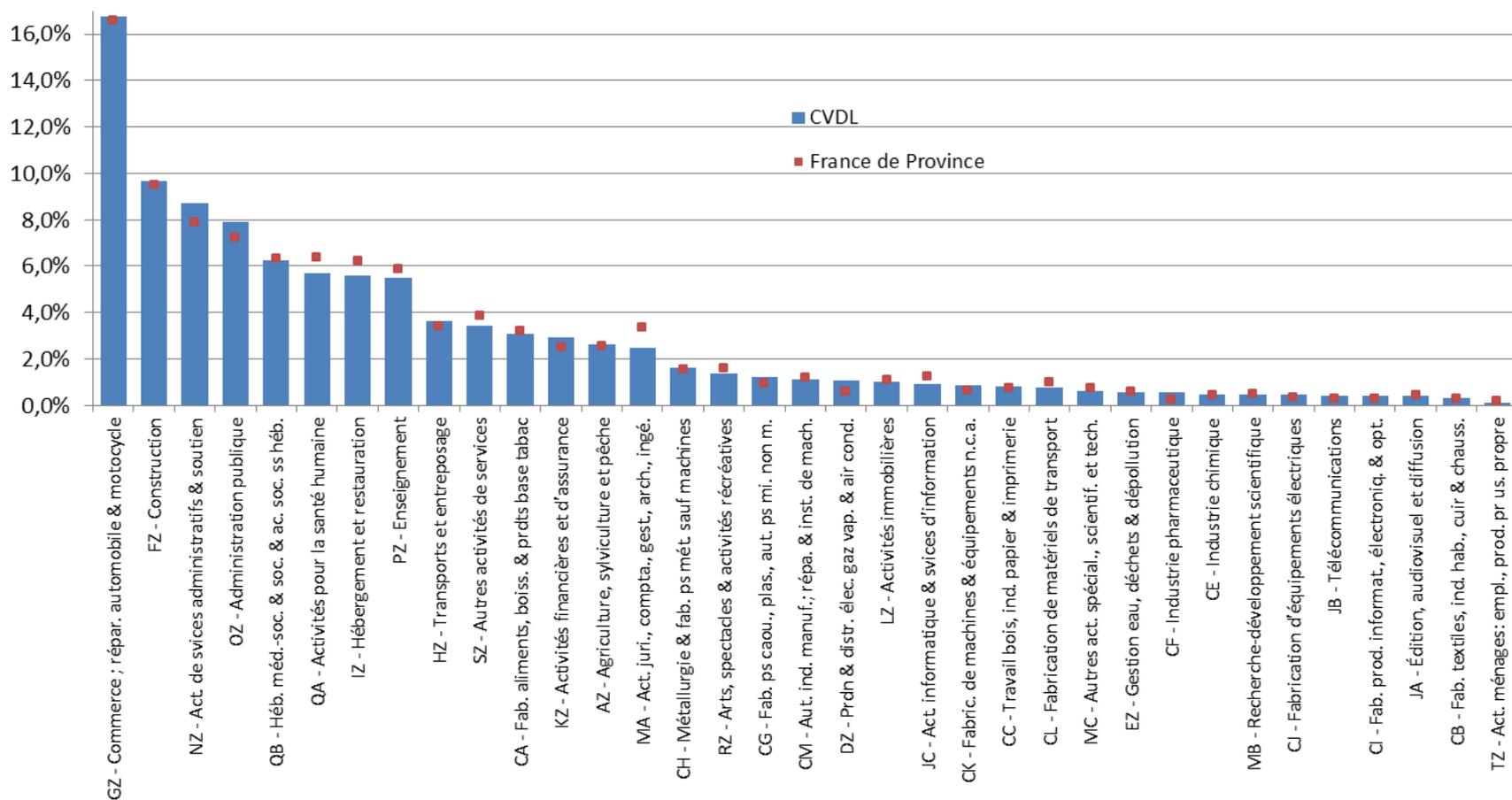
- Accueil des jeunes enfants
- Aide par le travail
- Hébergement médicalisé, particulièrement pour les personnes âgées

Indicateurs pas spécifiques dans ce secteur,
Seuls taux des fréquences des AT plus élevés qu'au niveau national dans action social sans hébergement

Y-a-t-il une problématique de santé au travail spécifique aux jeunes ?

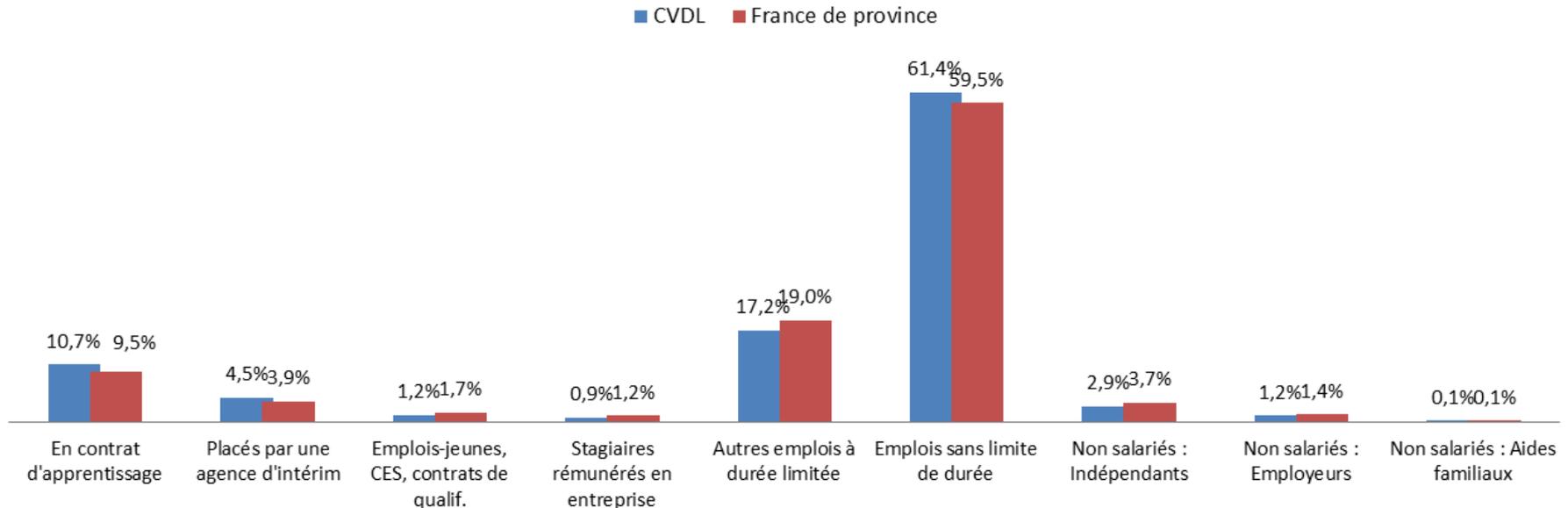
- Une concentration des jeunes dans les secteurs les plus accentogènes : commerce, construction, intérim.
- Des jeunes surreprésentés dans les secteurs : de l'intérim, des activités financières, fabrication de pièces en caoutchouc et plastique, production et distribution d'électricité, industrie pharmaceutique, commerce et construction.

Répartition des salariés de moins de 30 ans par secteur d'activité
Comparaison Centre Val de Loire/ France de province- RP2012



Des jeunes proportionnellement plus en apprentissage et placés par une agence d'intérim

Répartition des salariés de 15-29 ans selon leur condition d'emploi
Source Insee RP 2012 au lieu de travail

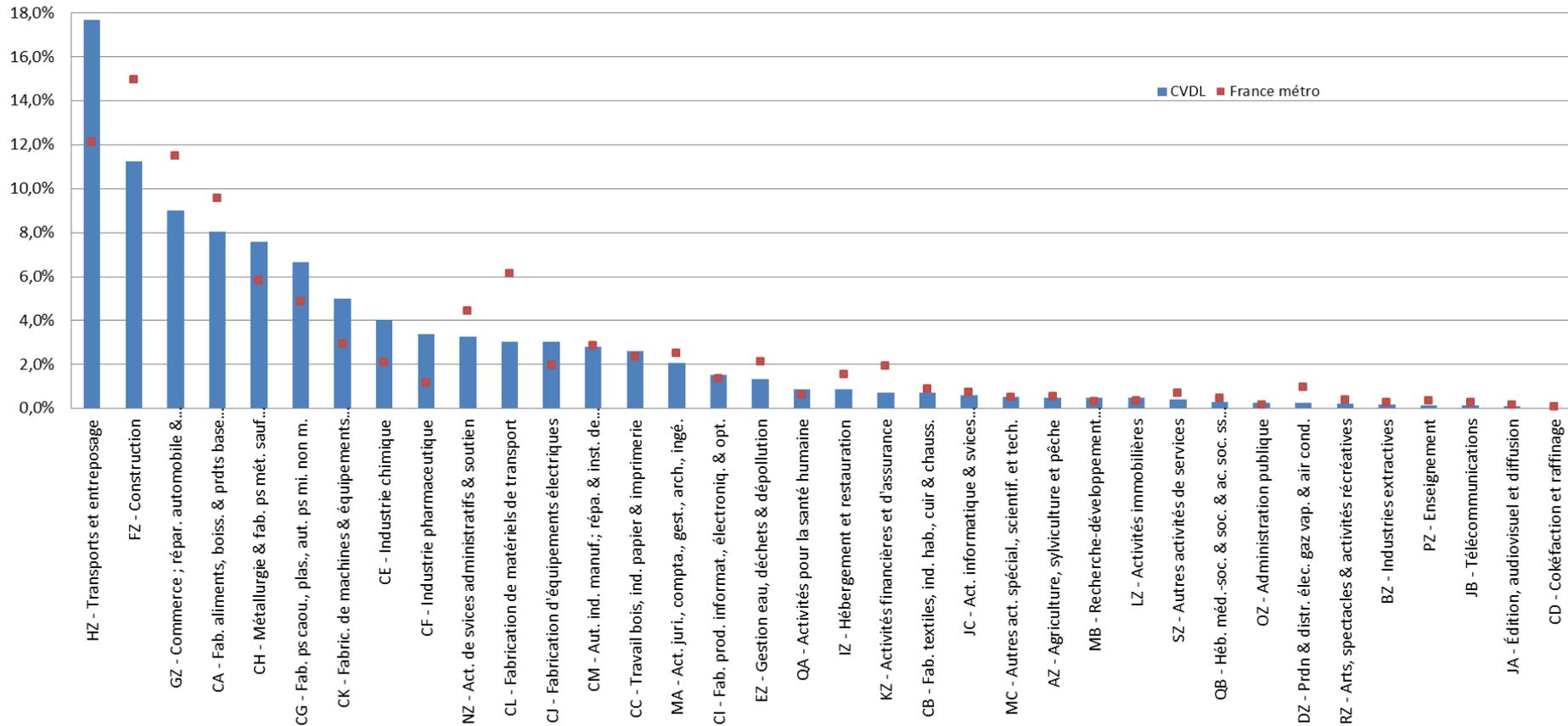


Les jeunes et l'interim

Une surreprésentation des jeunes intérimaires dans les secteurs :

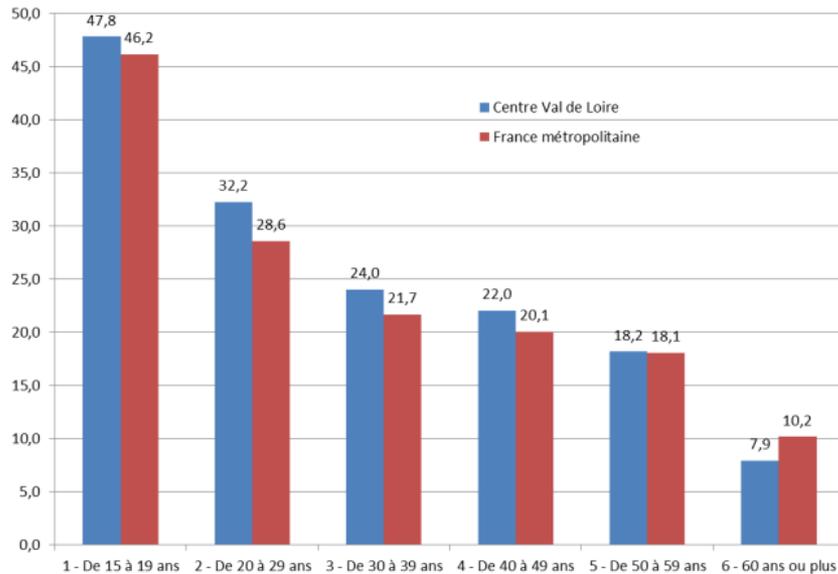
Transport et entreposage, Métallurgie, Fabrication de pièces en caoutchouc et plastiques, fabrication de machines et équipements, industrie chimique, industrie pharmaceutique, Fabrication d'équipements électriques.

Répartition des intérimaires de moins de 30 ans en ETP par secteur d'activité utilisateur
Comparaison CVDL / France métro
Source : Pôle emploi - Dares 2014

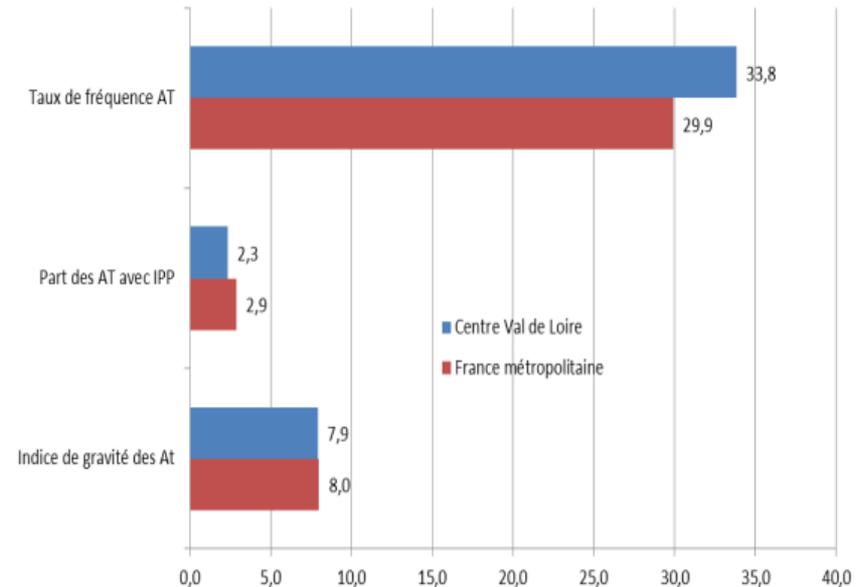


Des AT plus fréquents mais moins graves qu'en France métropolitaine, quelle que soit la tranche d'âge

Fréquence des accidents du travail avec arrêt supérieure à celle du niveau métropolitain quasiment, selon les tranches d'âges



Sinistralité des jeunes de moins de 30 ans en région CDVL et en France métropolitaine



Jeunes et exposition aux produits chimiques cancérogènes : ce que nous apprend SUMER au niveau national

Des expositions + fréquentes pour les jeunes :

- **16 % des salariés de -25 ans** sont exposés à au moins 1 cancérogène chimique (7 % pour les +50ans)
- Les apprentis et stagiaires sont particulièrement exposés aux cancérogènes chimiques : 24 % d'exposés. 27 % d'entre eux travaillent dans 2 des 5 domaines les plus exposants : le BTP et la Mécanique – travail des métaux
- La surexposition des apprentis tient essentiellement au fait qu'ils sont jeunes et souvent ouvriers, alors que leur statut ne joue pas en soi un rôle spécifique.
- Selon les médecins du travail enquêteurs, **14 % des intérimaires** sont exposés (contre 11 % pour les salariés en CDI),

Une multitude de facteurs convergent en défaveur des jeunes en terme de santé au travail (cf. W ORS)

- La non perception des dangers
- La précarité des premiers contrats de travail
- Le désajustement entre premiers emplois et formation initiale
- Le déficit d'accueil en entreprise ou sa qualité insuffisante
- La corrélation avec la taille des entreprises d'accueil et la sinistralité des jeunes
- La surexposition des jeunes à certains dangers (tels que manutentions manuelles, produits chimiques,...)

A noter

Le manque d'ancienneté et d'expérience apparaît comme le seul facteur intrinsèque ayant un lien probant avec les accidents du travail. Les accidents de travail surviennent le plus souvent dans les premiers mois d'un nouvel emploi, et ce, pour les travailleurs de tout âge.

Exposition aux risques : *Hôtellerie – restauration*

Contraintes physiques : 90,3 % exposés à des contraintes posturales et articulaires

Contraintes organisationnelles :

- Demande extérieure obligeant une réponse immédiate : 75,4 %
- Contact avec le public 62,1 %
- ...

Exposition à un ou plusieurs agents chimiques : 47,6 % des salariés

Exposition à des agents biologiques : 37,6% des salariés

Pour ce secteur pas de « taux régionaux estimés » plus élevés qu'au niveau national

Salariés du secteur sous-représentés en région par rapport au national

Seul le taux de fréquence des AT de la restauration est plus élevé qu'au niveau national.